

EXPLICATION DE LA SECONDE DÉCRÉTALE

A L'ARCHIDIACRE DE CUDESTE

SAINT THOMAS D'AQUIN DOCTEUR DES DOCTEURS DE L'ÉGLISE

OPUSCULE 24

Editions Louis Vivès, 1857

Édition numérique, <http://docteurangelique.free.fr>,

Les œuvres complètes de saint Thomas d'Aquin

"Nous condamnons et réprouvons, etc." Les décrétales précédentes ayant donné la règle catholique, celle-ci condamne l'erreur d'un certain Joachim qui voulait réfuter la doctrine de Pierre Lombard, concernant l'unité de l'essence divine et la Trinité des personnes. Afin de mieux saisir les idées de ces deux hommes, il faut se rappeler ce que nous avons dit dans le traité précédent, c'est-à-dire que la sainte Trinité est indivisible dans son essence et distincte dans ses propriétés personnelles. Car, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la personne du Père n'est distincte du Fils que par la paternité, et celle du Fils par la filiation, c'est-à-dire en tant que le Père a engendré le Fils, et que le Fils a été engendré par le Père. Et de même le Saint-Esprit est distinct du Père et du Fils, en tant que procédant de l'un et de l'autre. Les personnes divines sont donc distinctes entre elles, en tant que l'une engendre et que l'autre est engendrée ou procède. Si donc l'essence divine engendre ou procède, il s'ensuit qu'elle est eu trois personnes distinctes; et, de même que la personne du Père est autre que la personne du Fils, et autre que celle du Saint Esprit. Cette doctrine a été condamnée par le concile de Nicée, qui a décidé que le Fils est égal au Père c'est-à-dire co-essentiel et consubstantiel au Père. Conformément à cet article de foi, Pierre Lombard a dit que le Père, le Fils et le Saint Esprit ont la même essence ou la même substance, qui n'est pas engendrée et qui ne procède pas, et qui est tout à fait commune aux trois personnes, comme on le voit dans la cinquième distinction du premier livre de ses Sentences. Or Joachim, abbé du monastère de Flore, trop peu versé dans les subtilités dogmatiques de la foi pour comprendre la doctrine du maître des Sentences, la taxa d'hérésie, en lui faisant dire qu'il supposait une quaternité en Dieu, admettant trois personnes et une essence commune, qu'il présumait être avancée par Pierre Lombard comme quelque chose tellement distinct des trois personnes divines, qu'on pouvait l'appeler une quaternité. Il pensait en effet que, du moment qu'on dit essence divine, on ne peut admettre ni générateur, ni génération, ni procession, et qu'il y a un autre terme distinct du Père qui engendre, du Fils qui est engendré et du Saint Esprit qui procède. Aussi Joachim dit qu'il n'y a rien en Dieu qui soit le Père, le Fils et le Saint Esprit, soit qu'on l'appelle essence, substance ou nature, car ces trois termes ont la même signification. Mais pour ne pas sembler s'éloigner tout à fait de la foi catholique, il avançait que les trois personnes de la sainte Trinité, le Père, le Fils et le Saint Esprit, ne sont qu'une même essence, une même substance, une même nature, tellement qu'on puisse dire que les trois personnes ne font qu'une même essence, mais qu'on ne peut pas dire, en sens inverse, une même essence fait les trois personnes. Mais dès lors qu'il accordait que les trois personnes n'ont qu'une même essence, une même substance, une même nature, il prouvait qu'il n'entendait pas bien la question. Car on ne prétendait pas que l'unité d'essence commune aux trois personnes fût claire, réelle et véritable, mais bien similitudinaire et collective, c'est-à-dire comme formée de plusieurs, comme on dit que plusieurs hommes font un peuple, une réunion de fidèles, une Eglise, selon ces paroles du quatrième chapitre des Actes des Apôtres: "L'assemblée des fidèles ne faisait qu'un coeur et qu'une âme." Et celles de l'Apôtre, au sixième chapitre de sa première Epître aux Corinthiens.: "Celui qui s'attache à Bien ne fait plus qu'un même esprit," c'est avec lui.

Et encore dans la première aux Corinthiens, chap. III: "Celui qui plante et qui arrose ne font qu'un." Dans la même Epître, chap. XII, et celle aux Romains, chapitre XII: "Nous ne faisons tous qu'un même corps avec Jésus-Christ." Et au troisième livre des Rois, chap. XXII: Josaphat, roi de Juda, a dit au roi d'Israël: Mon peuple et le vôtre ne font qu'un seul peuple." On voit que dans tous ces exemples, on ne veut parler que d'une unité collective, mais non d'une unité véritable et rigoureuse. Il tâchait de prouver, par différents textes, qu'on entendait dans son sens l'unité de substance, d'essence ou de nature des trois personnes divines. Car il est dit au seizième chapitre de saint Jean, que le Seigneur, priant son Père pour les fidèles, dit entre autres choses: "Père, je veux qu'ils soient un en nous, c'est-à-dire en vous et en moi, comme nous sommes un, et qu'enfin ils soient consommés en un dans le ciel." De là il tirait cet argument: Les fidèles de Jésus-Christ ne sont pas tellement un qu'il n'y a entre eux quelque chose qui soit commun à tous, mais ils sont un, d'une manière quelconque, par la réunion de tous, c'est-à-dire une même Eglise, à cause de l'unité de la foi catholique, et enfin, ils ne composeront qu'un royaume dans la patrie céleste, par l'union d'une indissoluble charité. La charité de la vie présente peut être dissoute par le péché, mais la charité de la patrie céleste est indissoluble. Ils apportaient encore, à l'appui de leur opinion, ce texte du dernier chapitre de l'Epître de saint Jean: "Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Fils et le Saint Esprit." D'abord le Père, quand il dit «Voilà mon Fils bien-aimé; » et cela dans le baptême, comme le dit saint Matthieu au troisième chapitre de son Evangile. Comme aussi dans la transfiguration, ainsi qu'il est dit au dix-septième chapitre du même Evangéliste. Le Fils, de son côté, a rendu témoignage à la foi catholique, par sa doctrine et ses miracles. C'est ce qu'il dit dans saint Jean, chapitre VIII: "C'est moi qui rends témoignage à moi-même, ainsi que mon Père, qui m'a envoyé, rend témoignage de moi." Le Saint Esprit a rendu témoignage en paraissant sur le Christ en forme de colombe, au moment de son baptême, et par sa descente sur les disciples de Jésus-Christ. Puis, afin de manifester l'unité des trois personnes divines, l'Evangile ajoute: "Et ces trois ne font qu'un." Mais Joachim, voulant appliquer, par une intention perfide, ces paroles évangéliques à l'unité de charité et de concorde, leur oppose celles qui les suivent: "Il y a trois choses qui rendent témoignage sur la terre, l'esprit, l'eau et le sang." On remarque, dans certains Evangiles, cette addition, et ces trois choses ne font qu'un; mais elle ne se trouve pas dans les copies fidèles; et l'on dit que ce sont les Ariens qui sont coupables de cette interpolation, afin d'affaiblir l'autorité du texte précédent sur l'unité de l'essence des trois personnes divines. Ces hérétiques citaient encore ces paroles; "Afin qu'ils soient un en nous, comme nous sommes un, n pour j que le Père et le Fils ne sont pas un, sinon par l'amour mutuel qu'ils ont l'un pour l'autre, ainsi que nous, comme l'ont démontré saint Augustin et saint Hilaire, qui disent que c'était là la fausse interprétation des Ariens. D'où il résulte que Joachim était tombé dans l'arianisme, bien que ce ne soit pas avec obstination, puisqu'il soumit ses écrits au jugement du Siège apostolique, comme on le dira plus bas.

La définition du concile est donc juste et véritable. Elle fixe cinq propositions d'une manière bien déterminée. D'abord la vérité de ce qu'enseignait Pierre Lombard, c'est-à-dire que l'essence divine est quelque chose qui dépasse la pensée et que la parole ne peut pas rendre, puisqu'elle renferme trois personnes, en même temps unes et distinctes. Car on peut dire avec vérité que l'essence divine est Père Fils et Saint Esprit. De même qu'on peut dire avec autant de raison L'essence divine est Fils, l'essence divine est Saint Esprit. Ce qui n'a pas lieu pour nous; car l'essence de Pierre n'est pas Pierre, tandis que l'essence de Dieu le Père est le Père lui-même, parce que Pierre est composé de plusieurs éléments, et qu'il n'en est pas ainsi de la personne du Père, ni de celle du Fils, pas plus que de celle du Saint Esprit.

Secondement, quand le concile ajoute: "C'est pourquoi en Dieu, etc.," il détruit la preuve que Joachim apportait en sa faveur. Car il faut faire attention qu'on confond dans un même genre

tous les êtres qui n'ont pas de différence entre eux. Or, comme l'animal n'est pas distinct de l'homme, du cheval et du boeuf, qui sont tous des animaux, on ne peut pas dire que l'homme, le cheval, le boeuf et l'animal font quatre animaux, mais seulement trois, parce que chacun d'eux est animal. De même, comme chacune des trois personnes divines est cela, c'est-à-dire l'essence ou la nature divine, on ne peut pas affirmer que ces trois personnes font quatre, parce que l'essence divine n'est pas une chose distincte des trois personnes. Ce que l'on prouve par cette raison, que l'essence divine est le principe créateur de toutes choses; ainsi n'est-il rien, hors de l'essence divine, qui ne se confonde avec elle, ou qui ne soit créé par elle. Or, les trois personnes ne sont pas créées par l'essence divine, parce que le Père est incréé, le Fils est incréé, ainsi que le Saint Esprit; bien plus, nous pouvons dire que le Père est le principe de toutes choses, aussi bien que le Fils et le Saint Esprit; ce qui prouve clairement que l'essence divine n'est pas un être distinct des trois personnes divines; par conséquent, il n'y a pas de quaternité, mais seulement une trinité.

Mais parce que Joachim croyait qu'il s'ensuivait des paroles de Pierre Lombard, que l'essence divine était distincte dans les trois personnes, quand on dit en troisième lieu: Et cela n'engendre pas, on prouve que ce n'est pas la conséquence des paroles du maître des Sentences. Car il est vrai que nous pouvons dire que l'essence divine ne diffère pas dans les trois personnes. Toute la différence consiste en effet en ce que l'une engendre, que la seconde est engeignée et que la troisième procède ainsi que nous l'avons dit. Cependant, nous pourrions dire que l'essence divine est ce qui est distinct, c'est-à-dire le Père qui est distinct du Fils: et de même aussi que l'essence divine est le Père qui engendre, est le Fils qui est engendré et est le Saint- Esprit qui procède; de façon que ces différences signifiées par ces trois adjectifs, générateur, engendré procédant, distinguent les personnes auxquelles on en fait l'application, mais non l'essence ou la nature, qui n'est pas distincte. Il ne s'ensuit donc pas la conséquence qu'en tirait Joachim: l'essence n'engendre pas, le Père en engendre; donc l'essence n'est pas le Père, parce que bien que l'essence n'engendre pas, il y a cependant quelqu'un qui engendre, c'est-à-dire le Père. Et de même, l'essence ne naît pas, mais il y en a un qui naît, c'est-à-dire le Fils: l'essence ne procède pas, mais quelqu'un procède, c'est-à-dire le Saint Esprit.

Quatrièmement, lorsqu'on dit: Malgré qu'un autre, etc. On décide de quelle manière on doit exprimer la différence des personnes d'après la foi catholique. Relativement à cela, il faut faire attention que le masculin se rapporte à la personne et le neutre à l'essence ou à la nature. Dans les choses humaines, nous appliquons le masculin aux personnes, et par exemple qui court? Pierre. Et le neutre à la nature, comme: qu'est-ce que l'homme? un animal raisonnable. Or, comme l'essence est la même et les personnes distinctes, nous employons les noms masculins pour exprimer ces différences et non pas des noms neutres. Car quoique nous disions, le Père est autre que le Fils, le Fils est autre que le Père, et le Saint Esprit est autre que le Fils et le Père, ils ne diffèrent pas cependant entr'eux, parce qu'il n'y a pas de différence dans l'essence, bien qu'il en ait une dans les personnes: mais ce qu'est le Père, le Fils l'est aussi, de même que le Saint Esprit, parce qu'ils n'ont tous trois qu'une même essence. C'est pourquoi sont-ils tout à fait *unum* et *idem*, si *idem* est du genre neutre, parce que cela appartient à l'identité d'essence; mais ils ne sont pas *idem*, au masculin, parce que cela effacerait la distinction des personnes. Il faut donc qu'ils soient *idem*, au neutre, pour qu'on les croie consubstantiels, selon la foi orthodoxe, c'est-à-dire qui s'en flatte à juste titre, ce mot étant formé de *rectum*, droit, et *doxa*, qui veut dire gloire, et catholique, c'est-à-dire universelle, comme nous l'avons déjà expliqué. Car il a été décidé dans le concile de Nicée, que le Fils est *homousios*, c'est-à-dire consubstantiel au Père.

Cinquièmement, quand on dit car il est Père de toute éternité, on prouve qu'il n'y a qu'une seule et même essence pour les trois personnes. Car le Père, en engendrant le Fils, lui a donné

sa substance, puisqu'engendrer n'est autre chose que de tirer un autre soi-même de sa substance. Et de même que le Père a engendré le Fils de toute éternité, non pas en ce sens qu'il n'existait pas; de même le Père a donné sa substance à son Fils de toute éternité, non pas en ce sens qu'il ne l'avait pas auparavant, mais en ce sens qu'il l'a toujours eue d'un a c'est-à-dire du Père. Le Fils lui-même rend témoignage de cette vérité, par ces paroles, dans l'Évangile de Saint Jean, ch. X^o: "Ce que mon Père m'a donné est au-dessus de tout; » or ce qui est plus grand que tout, c'est l'essence divine. Il faut cependant s'entendre qu'il ne faut pas comparer la génération humaine avec la génération divine. La nature humaine étant susceptible de division, l'homme, eu engendrant, peut faire passer dans son fils une partie de sa substance. Tandis que la nature divine est simple et indivisible; aussi ajoute-t-on qu'on ne peut pas dire que le Père a donné une partie de sa substance à son Fils. On ne peut pas dire de la même manière, que le Père, en donnant sa substance à son Fils, ne l'a plus lui-même, parce qu'alors il cesserait d'être la substance divine. Dans les choses matérielles, on n'a plus ce qu'on a donné par exemple, si vous donnez un cheval, vous ne l'aurez plus mais dans les choses spirituelles, on donne et on retient à la fois ce qu'on donne; comme par exemple, celui qui communique la science à un autre, la garde en même temps pour lui. Il est donc évident que le Fils reçoit, en naissant, la substance du Père, sans lui causer aucune diminution, et que le Père la retient tout entière d'où il suit que le Père et le Fils ont la même substance; on peut donner la même raison pour la procession du Saint Esprit du Père et du Fils. Le Père est sa propre substance, parce qu'il n'y a en lui rien de composé; il en est ainsi du Fils et du Saint Esprit. Comme les trois personnes n'ont qu'une même essence, il s'ensuit que cette même chose qui est l'essence divine est le Père, le Fils et le Saint Esprit. Reste donc prouvée irréfragablement la thèse de Pierre Lombard, et par conséquent celle de Joachim réfutée et convaincue de fausseté.

Sixièmement, en disant: Puisque donc la vérité aux fidèles, etc. ensuite on cite les autorités que Joachim revendiquait en sa faveur, en les interprétant fausement; car la prière que le Seigneur faisait pour les fidèles, en ces termes « Je veux qu'ils soient un en nous, comme nous sommes un, était alléguée par Joachim, comme si on pouvait dire de nous que nous sommes *un*, aussi bien que des trois personnes divines. Ce qui est faux, car l'unité dans les chrétiens veut dire pour tout le monde la grâce de la charité; tandis que dans les personnes de la sainte Trinité, on entend l'unité de même nature. Ce que l'on prouve par un autre passage de l'Évangile, pris dans ce sens. Le Seigneur dit, dans l'Évangile de saint Matthieu, ch. V^o: "Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait." Il n'y a pourtant pas d'égalité possible entre la perfection humaine et la perfection divine, car il ne peut y avoir une si parfaite ressemblance entre le Créateur et la créature, qu'elle ne soit encore dépassée par une plus grande dissemblance, parce que la créature sera toujours à une distance infinie de Dieu.

Fin du vingt-quatrième Opuscule, c'est-à-dire explication de la seconde décrétale par saint Thomas d'Aquin.